

Lancement du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)

DINAMO!
ACCESS'

Présentation CCAS – 4 Avril 2024
Céline LORENT – Chargée de projets Mobilités
c.lorent@dinan-agglomeration.fr

SERVICE SUR TOUTE L'AGGLOMERATION PAR ZONE

Fonctionnement en porte à porte



Vers une commune située dans sa zone

Vers la zone agglomérée de Dinan

Au pied du lieu demandé



LE MODE DE FONCTIONNEMENT

Pour qui ?



Détenteurs carte
CMI
Invalidité

Quand ?

A partir du 2 avril 2024
1^{ères} réservations 29 mars

Du lundi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Pas de fonctionnement le
dimanche et jours fériés

Maximum de voyages
100 trajets/an
(10 trajets/mois)

Combien ?

2,50 €/trajet

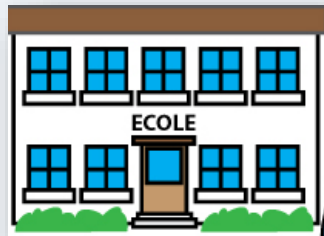
Gratuité pour
l'accompagnant
obligatoire

Gratuité pour
l'accompagnant
réfèrent d'un organisme
dans le cadre d'une
familiarisation du
service

Exclusions d'usages



*Domicile –
Travail*



Domicile – Ecole



*RDV pris en
charge par la
Sécurité Sociale*



*Transport vers
établissements
médicalisés avec
financements transport
spécifiques*



*Trajets de moins
de 500 m*

CONDITIONS DE TRANSPORT, DE RESERVATION, D'ACCOMPAGNEMENT...

Retrouvez toutes ces informations dans le règlement du service
sur le site internet de Dinan Agglomération

Comment réserver ?

- Par téléphone (*1^{ère} réservation obligatoire par téléphone*) au 02.96.77.26.37
- Via le site internet de Dinan Agglomération onglet Mobilités
- Via l'application mobile MyMobi

Réservation au plus tard la veille avant 12h et le vendredi avant 12h pour un trajet le lundi

La plateforme d'informations est disponible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 8h à 12h

Le service DINAMO ACCESS' est un service de **transport collectif** : dans un souci d'optimisation des trajets, des horaires alternatifs peuvent être proposés aux usagers.